



# Assistance à la prévention du risque électrique (APRE)

Inspection - Audit - Prévention

**Identifier le risque** pour réduire la probabilité de sinistre

Dans une entreprise, des sinistres d'origine électrique peuvent avoir des conséquences désastreuses telles que la destruction de produits finis, de matières premières ou la perte de l'outil de production.

Face aux risques humains et financiers liés aux sinistres d'origine électrique, des bonnes pratiques permettent de réduire la probabilité d'accident ou d'incendie pour contribuer à améliorer la sauvegarde des biens.

## Méthodologie :

- Identifier les actions concourantes à la réduction du risque.
- Définir les actions pour préserver la sécurité.
- Aider l'exploitant à pérenniser son activité.

## Vous êtes concernés :

Sites industriels ou tertiaires, data centers, et de façon générale toutes entreprises pour lesquelles les désordres d'origine électrique ont un impact majeur sur la sécurité et la productivité.

Fonctions : Directeur de production, Directeur financier, service maintenance.

## Référentiel :

Référentiel APSAD D18.



# L'offre Apave

## Assistance à la prévention du risque électrique (APRE)

La mission APRE permet, sur la base d'une analyse des risques, d'avoir une vision globale sur la maîtrise du risque d'incendie d'origine électrique. D'établir des mesures de prévention et de protection des biens liées spécifiquement aux dangers susceptibles d'être engendrés par l'installation électrique.

### Audit documentaire :

- Vérification des dossiers constructeurs et installateurs.
- Revue des documents fournis par l'exploitant dans le cadre contractuel.
- Recueil des informations relatives aux modalités de coupure de secteur et aux contraintes afférentes à certains équipements, notamment pour les équipements informatiques de l'exploitant.
- Identification, définition des actions menées, investigations.
- Préconisations et plan d'actions pour la prévention de l'éclosion et de la propagation d'un incendie d'origine électrique.

### Audit technique :

- Traversée des parois et cheminement des câbles, fixation des matériels,...
- Installations frigorifiques, gros consommateurs d'électricité.
- Transformateurs, onduleurs, groupes électrogènes, installations photovoltaïques,...
- Batteries de condensateurs, harmoniques,...
- Batteries d'accumulateurs et chargeurs associés.
- Adéquation des matériels et des canalisations électriques.
- Présence de matières combustibles à proximité des équipements électriques.
- Risques de surtensions.
- Régime des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement.
- Autres équipements techniques qui se révèlent pertinents.

### Audit organisationnel :

- Procédures.
- Gestion des habilitations.
- Gestion de la maintenance et des essais périodiques.
- Fonctionnement en mode normal et en mode dégradé.
- Procédures de consignation des énergies.



## Autres prestations

- + Sûreté de fonctionnement des installations électriques.
- + Fiabilité et disponibilité de l'alimentation électrique des installations.
- + Gestion de la Maintenance Assistée par Ordinateur (MAINTA).
- + Essais, mesures et analyses sur les installations électriques H.T. /B.T.

Nous **contacter**

[www.apave.com](http://www.apave.com)

0805 62 5000